



POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS
MRC de Maskinongé

2020
2025



Table des matières

Avant-propos	1
Mot du préfet	2
Mot des représentants au conseil de la MRC	3
Contexte historique	4
Comité des responsables des Questions Familles-Aînés	6
Comité de coordination	7
Principes directeurs	8

Coordination, recherche et rédaction :

Sébastien Rochefort, agent de concertation,
responsable de la démarche
Marie-Claude Morin, agente de développement

Codage des sondages :

Roselyne Saint-Onge

Révision de texte :

Julie Cartier

Graphisme :

Gabrielle Gingras Infographiste

Impression :

Publi Design



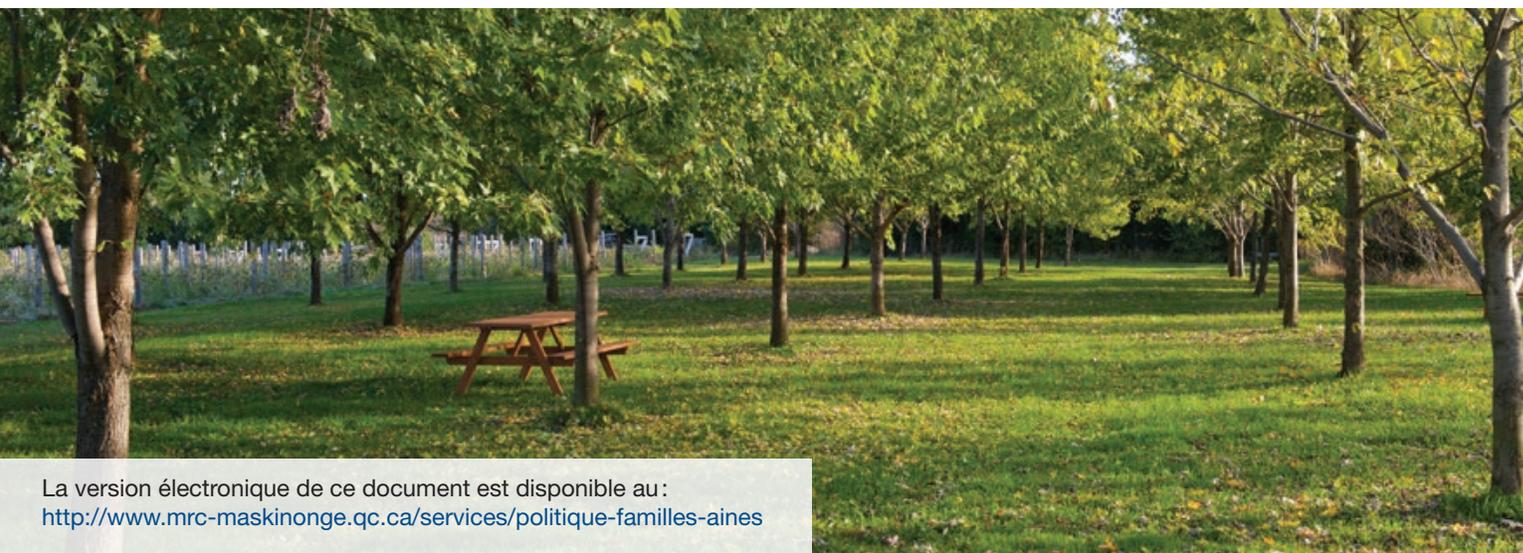
Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 

Famille
Québec 

MRC
Maskinongé



Une Politique Familles-Aînés intégrée pour mieux susciter la solidarité entre les générations

La démarche de mise à jour de la Politique Familles-Aînés visait, entre autres, le maintien des accréditations Municipalité Amie des Aînés (MADA) et des accréditations Municipalité Amie des Familles des 15 municipalités participantes de la MRC. La MADA est un phénomène mondial qui «encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés pour améliorer leur qualité de vie».¹

La MRC, s'étant déjà dotée d'une Politique Familiale Municipale en 2006-2008, puis l'ayant intégrée à la démarche d'implantation Municipalité Amie des Aînés, a permis la venue de la Politique Familles-Aînés 2015-2017.

En 2018, le Conseil de la MRC a décidé de profiter de l'opportunité de mettre à jour les accréditations Municipalité Amie des Aînés, pour mettre à jour les accréditations Municipalité Amie des Familles.

Cette Politique Familles-Aînés est basée sur une démarche collective et participative. Tout au long du processus, les élu(e)s responsables des questions familles-aînés, les organismes, les aînés, les familles et les jeunes ont été appelés à contribuer à chacune des étapes. Voici les principales étapes qui ont été nécessaires à l'élaboration de la Politique:

- Le bilan des plans des plans d'action 2015-2017
- Formation d'un comité Familles-Aînés dans chacune des municipalités et du Comité des responsables des questions familles-aînés
- Formation du comité de coordination pour la démarche MRC
- Élaboration du portrait des 17 municipalités et de la MRC, incluant un portrait statistique et le bilan des ressources et des services
- Mise à jour des principes directeurs
- Consultations auprès des aînés, des familles et des jeunes
- Élaboration des plans d'action

La Politique Familles-Aînés 2020-2025 de la MRC de Maskinongé a été adoptée en avril 2020. L'exercice de consultation et d'élaboration des plans d'action visait, d'abord et avant tout, à orienter et guider les 15 municipalités participantes et la MRC dans leurs interventions auprès des aînés et des familles pour les cinq prochaines années. Le présent document vise à vous présenter cette Politique.



Le casse-tête évoque autant un jeu d'enfant qu'un passe-temps pour les familles et les aînés. Placer les morceaux de casse-tête ensemble afin d'en arriver à un visuel final représente le processus entrepris, étape par étape, pour recréer une politique et des plans d'action. Les pièces de casse-tête, quant à elles, rappellent des silhouettes d'individus qui se rattachent les uns aux autres afin de créer des partenariats entre le monde municipal et les organisations des différents réseaux et des liens intergénérationnels et d'entraide entre les aînés, les familles, et les jeunes.

¹ Source : Organisation mondiale de la Santé, 2007.

Mot du préfet

« Notre territoire possède des caractéristiques uniques et cette Politique rassemble l'ensemble des attentes... »



Robert Lalonde
Préfet de la MRC de Maskinongé

En mon nom personnel et au nom des membres du conseil de la MRC, je suis enchanté de vous présenter la deuxième édition de la Politique Familles-Aînés de la MRC de Maskinongé. Le renouvellement de cette politique et l'inclusion de 15 des 17 municipalités traduisent bien la volonté des élus de la région de mettre les familles et les aînés au cœur de nos préoccupations. Notre territoire possède des caractéristiques uniques et cette Politique rassemble l'ensemble des attentes de nos familles et aînés afin de bien répondre à leurs besoins tout en tenant compte des réalités de notre environnement.

Je tiens à souligner le travail de toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au renouvellement de cette politique. Elle nous permettra de répondre adéquatement aux besoins de la communauté et de nous assurer de constamment améliorer notre milieu de vie.

Félicitations à tous et je vous souhaite une mise en œuvre dynamique et collaborative pour le bien-être de nos familles et de nos aînés.



Mot des représentants au conseil de la MRC

« ...garder nos aînés dans leur milieu, là où ils ont grandi, travaillé et vécu toute leur vie... »



Jean-Yves St-Arnaud
Maire de Saint-Sévère

Nous sommes sensibles à l'importance du développement du tissu familial et à la qualité de vie qui doit être offerte aux citoyens.

Avec le renouvellement de notre Politique Familles-Aînés, nous espérons être mieux outillés pour attirer des familles sur notre territoire, retenir notre jeunesse dans nos municipalités et également garder nos aînés dans leur milieu, là où ils ont grandi, travaillé et vécu toute leur vie.

Cette Politique vous appartient. Vous avez participé à sa conception et nous vous incitons à participer également à sa mise en œuvre. Nous invitons donc nos collègues élus régionaux, les employés municipaux, les représentants des organismes sociocommunautaires et tous les citoyens à s'approprier ce guide et à aider à la réalisation des plans d'action qu'il contient.

Un grand merci à Sébastien Rochefort et à l'équipe de la Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé, au comité régional et aux comités municipaux qui ont travaillé au renouvellement de cette Politique. Nous vous félicitons pour le travail accompli.

Jean-Yves St-Arnaud et Réal Normandin
Représentants du conseil de la MRC de Maskinongé



Réal Normandin
Maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé

Une Politique Familles-Aînés intégrée pour mieux susciter la solidarité entre les générations

Dans un souci d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens et d'attirer et de retenir de jeunes familles, la MRC de Maskinongé a décidé en 2002 de prioriser dans son plan de travail du Pacte rural la mise en place d'une première Politique Familiale Municipale. À la suite de la demande de la municipalité de Sainte-Ursule, la MRC de Maskinongé a mandaté, en 2004, la Corporation de développement communautaire (CDC) de la MRC de Maskinongé afin de coordonner l'implantation de la première Politique Familiale Municipale. Cette démarche a permis d'élaborer 18 plans d'action s'échelonnant sur trois ans, soit de 2006 à 2008.

Politique Familles-Aînés 2015-2017

- Un plan d'action MRC et 17 plans d'action municipaux
- 85 % des actions se sont réalisées
- 145 citoyens impliqués à l'intérieur des comités familles-aînés

En 2010, le Conseil des maires de la MRC de Maskinongé souhaitait acquérir l'accréditation Municipalité Amie des Aînés (MADA) et, par la même occasion, en profiter pour mettre à jour la Politique Familiale Municipale de 2006-2008. La MRC et 13 des 17 municipalités ont adhéré à cette démarche collective. En 2012, le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Maskinongé est alors mandaté afin de réaliser le projet et M. Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule, est nommé responsable des Questions Familles-Aînés (RQFA).

La MRC de Maskinongé a reçu une subvention pour l'implantation de la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) du Secrétariat aux Aînés (Gouvernement du Québec). Le Pacte rural a également dégagé un montant pour la mise à jour de la Politique Familiale Municipale. Dans un souci d'inclure les aînés en tant que membres à part entière des familles d'aujourd'hui, le Conseil de la MRC a décidé

de fusionner les deux démarches et de créer la Politique Familles-Aînés. En novembre 2014, les 17 municipalités et la MRC s'étaient dotés d'un plan d'action triennal couvrant les années 2015 à 2017.

À la suite de l'accréditation des municipalités, le conseil de la MRC a mandaté la Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé afin d'accompagner les municipalités dans le déploiement des plans d'action.

En janvier 2018, par la suite d'un appel de projet remporté auprès du Ministère de la Famille, le territoire de la MRC a reçu une subvention du Secrétariat aux Aînés pour réaliser la mise à jour du volet MADA de la Politique Familles-Aînés qui comporte les 17 plans d'action municipaux et celui de la MRC. Le fonds de développement du territoire a été utilisé pour venir soutenir la mise à jour du volet famille.



En novembre 2018, les RQFA et les partenaires régionaux ont été mobilisés pour ainsi mettre sur pied un comité de pilotage regroupant une vingtaine de représentants.es des réseaux communautaires, responsables de politiques et cadres de référence, le CIUSSS et autres partenaires du socio-sanitaire pour coordonner et s'assurer que l'aspect transversal était considéré dans la démarche au niveau de la MRC.

De plus, chacune des 17 municipalités ont réalisé un bilan du précédent plan d'action et mobilisé des citoyen(ne)s dans le but d'intégrer le comité Familles-Aînés.

Enfin, étant basé sur une démarche de consultation citoyenne, les aînés, les familles, les enfants et les adolescents ont été rencontrés par divers moyens. Un sondage comportant une version papier et web, des consultations citoyennes, des consultations auprès des aînés et auprès des élèves du niveau primaire 2^e cycle et des groupes de discussion auprès des deux écoles secondaires ont été mis en place.

La population a répondu au-delà des espérances avec plus de 2 468 sondages remplis. La capsule promotionnelle diffusée sur les réseaux sociaux a été visionnée plus de 6 000 fois. Dix consultations citoyennes municipales ont été animées, quatorze consultations auprès des aînés, dix groupes de discussion au niveau primaire 2^e cycle et deux au niveau secondaire ont permis de dresser un portrait des besoins de la population.

La Politique Familles-Aînés, une démarche participative

- 2 468 sondages complétés
- 10 consultations citoyennes
- 10 consultations en milieu scolaire primaire
- 2 groupes de discussion en milieu scolaire secondaire
- 14 consultations FADOQ

Comité des responsables des Questions Familles-Aînés

Rôles et mandats du responsable des Questions Familles-Aînés

- Être à l'écoute des besoins de la communauté
- Assurer la liaison entre la population, les services et le conseil municipal
- Être à l'affût d'opportunités
- Assurer que le budget répond aux besoins
- Maîtriser les dossiers
- Mobiliser et impliquer le comité Familles-Aînés
- Travailler en partenariat
- Sensibiliser l'équipe municipale



CHARRETTE

Linda Plouffe, conseillère

LOUISEVILLE

Françoise H. Plante, conseillère

Murielle Lessard, conseillère

Alain Pichette, conseiller

MASKINONGÉ

Jacques Damphousse, conseiller

Carole Dumontier, conseillère

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Mélanie Lacoursière, conseillère

Andréanne Renaud, directrice des loisirs

SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

Julie Bibeau, conseillère

Marie-Claude Lafond, conseillère

SAINT-BARNABÉ

Vanessa Doressamy, coordonnatrice des loisirs

Guillaume Laverdière, conseiller

Geneviève Saint-Louis, conseillère

SAINT-BONIFACE

Marie-Ève Landry, conseillère

Céline Lemay, coordonnatrice des loisirs

SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ

Kim Dallaire, conseillère

Réal Normandin, maire et
représentant du conseil de la MRC

SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Francine Buisson, conseillère

SAINT-JUSTIN

Guylaine Bellemare, conseillère

Michèle Dion, conseillère

SAINT-LÉON-LE-GRAND

Katy Gélinas, conseillère

Marilyne Gélinas, conseillère

SAINT-MATHIEU-DU-PARC

Pierre Bertrand, conseiller

Roselyne Saint-Onge, agente de développement

SAINT-PAULIN

Mario Lessard, conseiller

SAINT-SÉVÈRE

Michel Lamy, conseiller

Jean-Yves Saint-Arnaud, maire et
représentant du conseil de la MRC

SAINTE-URSULE

Denise Béland, conseillère

Comité de coordination

Manon Demontigny, directrice

FADOQ Mauricie

Jennifer St-Yves Lambert, agente de développement

Développement touristique et culturel,
MRC de Maskinongé

Hélène Houde, coordonnatrice

Unité régionale des Loisirs et des Sports Mauricie, URSLM

France Gravel, coordonnatrice

CPE Gribouillis

Marie-Pier Bédard

Politique en développement durable MRC Maskinongé,
SADC Maskinongé

Valérie Bellerose

Directrice Corporation de transports collectifs
MRC Maskinongé

Isabelle Bordeleau

Agente de développement, Vision Maskinongé,
MRC de Maskinongé

Caroline Breault

Kinésiologue Promotion – Prévention, CIUSSS-MCQ

Nadia Cardin

Coordonnatrice Corporation développement
communautaire Politique de développement social

Claudia L. Tourigny

Nutritionniste CIUSSS-MCQ, saines habitudes de vie
et cadre de référence en saine alimentation

Karine Lacasse

Aménagement et développement du territoire,
MRC de Maskinongé

Sébastien Langevin

Coordonnateur des communications,
MRC de Maskinongé

Élaine Legault

Directrice Maison de la famille du bassin de Maskinongé

Jonner Mina Sanchez

Directeur Service d'accueil des nouveaux arrivants
MRC Maskinongé, Politique d'attraction, d'accueil
de rétention des nouveaux arrivants MRC Maskinongé

Marie-Claude Morin

Agente de développement,
Corporation de développement communautaire

Sébastien Rochefort

Agent de concertation,
Corporation de développement communautaire

Jean-Yves Saint-Arnaud

Maire de St-Sévère et représentant-conseil
de la MRC de Maskinongé

Rôles et mandats du comité de coordination

- Coordonner la démarche
- Par diverses actions, sensibiliser les élus, les organisations et la population au fait que la participation citoyenne est intégrée dans la démarche de la Politique Familles-Aînés.
- Assurer une cohérence entre les besoins du territoire ainsi que les différentes Politiques du milieu.
- Faciliter la compréhension des enjeux du territoire.
- Faciliter la mise en place d'actions concrètes par l'élaboration du plan d'action régional.
- Être à l'affût des opportunités : tels les programmes financiers, les recherches et les projets inspirants d'ailleurs.
- Assurer une vigie en demeurant à l'écoute des besoins des enfants, des familles et des aînés.
- Faire connaître et reconnaître les bons coups.

Principes directeurs

FONDEMENTS

Mission

Améliorer la qualité de vie des aînés et des familles, et plus spécifiquement :

- Maintenir les aînés dans la communauté le plus longtemps possible.
- Favoriser la santé globale des aînés en les impliquant dans leur communauté.
- Favoriser l'attraction, l'accueil et la rétention des familles par des actions concrètes et adaptées à chaque milieu.
- Améliorer et bonifier l'offre de services municipaux.
- Favoriser et soutenir la participation citoyenne.
- Soutenir les bénévoles par la reconnaissance et la valorisation du bénévolat.

DÉFINITIONS

Aînés

Groupe de personnes faisant partie des doyens de la communauté détenant une richesse par leurs expériences de vie, pouvant être mises au service des autres.

Famille

Cellule de base de notre société en tant que premier lieu d'apprentissage, de socialisation et d'épanouissement des individus qui y trouvent un cadre naturel de partage intergénérationnel et un milieu de vie propice à la transmission des valeurs et du patrimoine. Elle rassemble au moins deux générations soudées par les liens génétiques, légaux et affectifs.





VALEURS TRANSVERSALES

Accessibilité inclusive

Concept d'aménagement qui prône la réalisation d'environnements sans obstacle, tels des bâtiments, des lieux, des équipements ou des objets. L'idée véhiculée par le concept d'accessibilité inclusive est d'aménager des milieux de vie favorisant la liberté et la sécurité de l'ensemble des citoyens.

Conciliation famille travail

Collaborer à l'atteinte de l'équilibre entre les exigences et les responsabilités liées à la vie professionnelle et à la vie familiale.

Développement durable

Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

– *Politique de développement durable de la MRC de Maskinongé, 2011.*

Saines habitudes de vie

Faciliter l'adoption de saines habitudes de vie, de la part des citoyens, notamment en favorisant l'adoption de comportements alimentaires favorisant la santé globale et en ayant un mode de vie actif.

Vision intergénérationnelle

Favoriser les échanges entre plusieurs générations où chacun des acteurs est capable de trouver son intérêt.

– *Adaptée de la FADOQ Mauricie.*

Travailler en concertation

S'assurer l'appui de partenaires, de citoyens et des organismes du milieu afin de se donner une vue d'ensemble et partager sur un enjeu commun. La concertation souhaite la préparation du projet, sa planification, son acceptabilité sociale et à mesurer les retombées du projet à long terme.



POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS
MRC de Maskinongé

